

MONTPELLIER

Aéroport international de Montpellier - Fréjorgues
Aérogare passagers
1987. Mise en service: 1990



FICHE TECHNIQUE

Capacité théorique:

- trafic annuel: 1,5 million de passagers
- trafic en heure de pointe: 750 passagers au départ
750 passagers à l'arrivée

Nombre de postes avions:

- au contact: 3

Surface de l'aérogare:

13 600 m²

Niveaux:

- niveau piste: départs, arrivées, commerces
- niveau 1: embarquement, restaurant

Equipements:

- au départ: 16 banques d'enregistrement des bagages
- à l'arrivée: 2 carrousels de livraison des bagages

Parc de stationnement:

800 places

Mise en service:

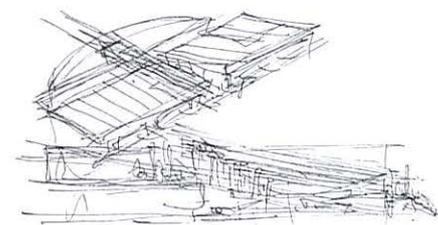
1990

Un mouvement ascendant vers les avions

Le projet d'extension de l'aérogare de Montpellier - Fréjorgues intègre l'aérogare existante par un remaniement complet du bâtiment ancien autour duquel se développent les constructions nouvelles. L'aérogare est bâtie autour d'un axe transversal, matérialisé par deux voiles de béton dont la hauteur forme une diagonale s'élevant côté piste. L'axe détermine la circulation principale des passagers. Le mouvement ascendant vers les avions est repris par une série de lignes qui se détachent en relief sur les aplats de béton. Des fentes de lumière zénithale soulignent en se projetant au sol la traversée du bâtiment. Au rez-de-chaussée, de grandes baies circulaires pratiquées dans les voiles de béton s'ouvrent sur les parties latérales, qui abritent les zones d'enregistrement et de livraison.



Vue côté piste.



Dessin de Paul Andreu,
29 mai 1987.

Plein et vide, positif et négatif.
Les lignes de marbre sur la peau de béton reprennent le mouvement des lignes de lumière entre les plaques de métal.



Des fentes laissent entrer une lumière zénithale rasante qui effleure la peau de béton.

son des bagages. Le premier étage, aménagé partiellement en mezzanine, offre une vue plongeante sur les jardins et sur le hall public. Les façades, très ouvertes, permettent de lire l'axe du projet et accentuent le contraste entre la transparence du verre et l'opacité du béton.

Un fonctionnement simplifié

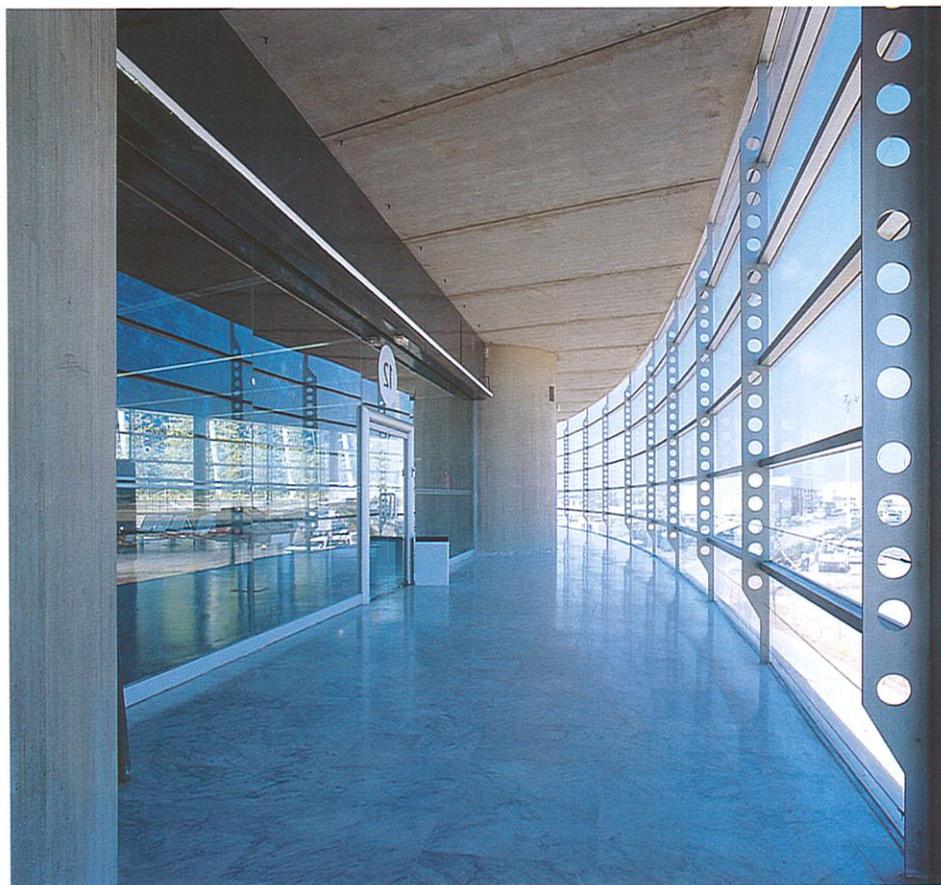
Avec près de 9 000 mètres carrés supplémentaires correspondant aux bâtiments neufs, la capacité totale de l'aérogare a été portée à 1,5 million de passagers par an. La partie neuve accueille principalement le trafic au départ et les nouvelles salles de tri des bagages, tandis que le bâtiment antérieur est réservé au trafic à l'arrivée. La zone d'enregistrement est implantée dans l'extension; la salle de livraison des bagages est aménagée dans la partie préexistante. Les différentes fonctions de trafic sont regroupées au rez-de-chaussée, avec un hall public commun aux départs et aux arrivées. Le premier étage regroupe les salles d'embarquement, la galerie d'arrivée et les restaurants.

L'axe central mène aux salles d'embarquement, à la galerie d'arrivée et aux restaurants.



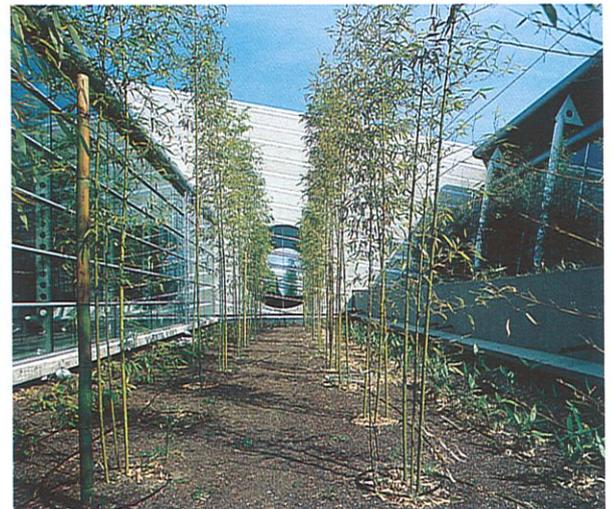
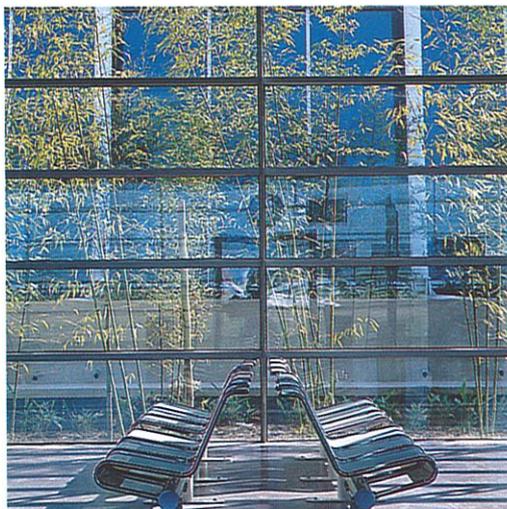


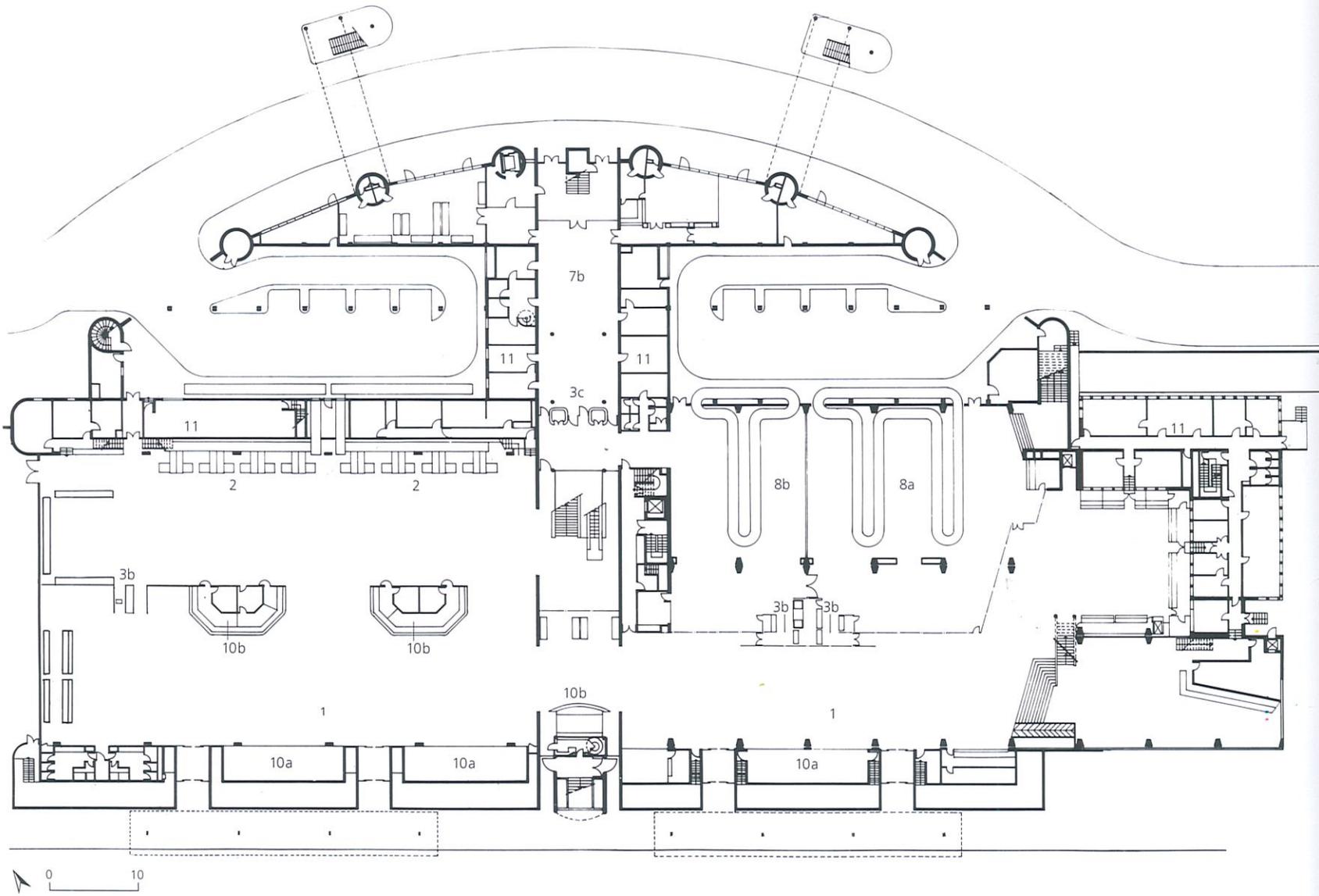
Le hall public, côté départs. Comme à Nice, le toit noir met en valeur l'éclat de la lumière extérieure.

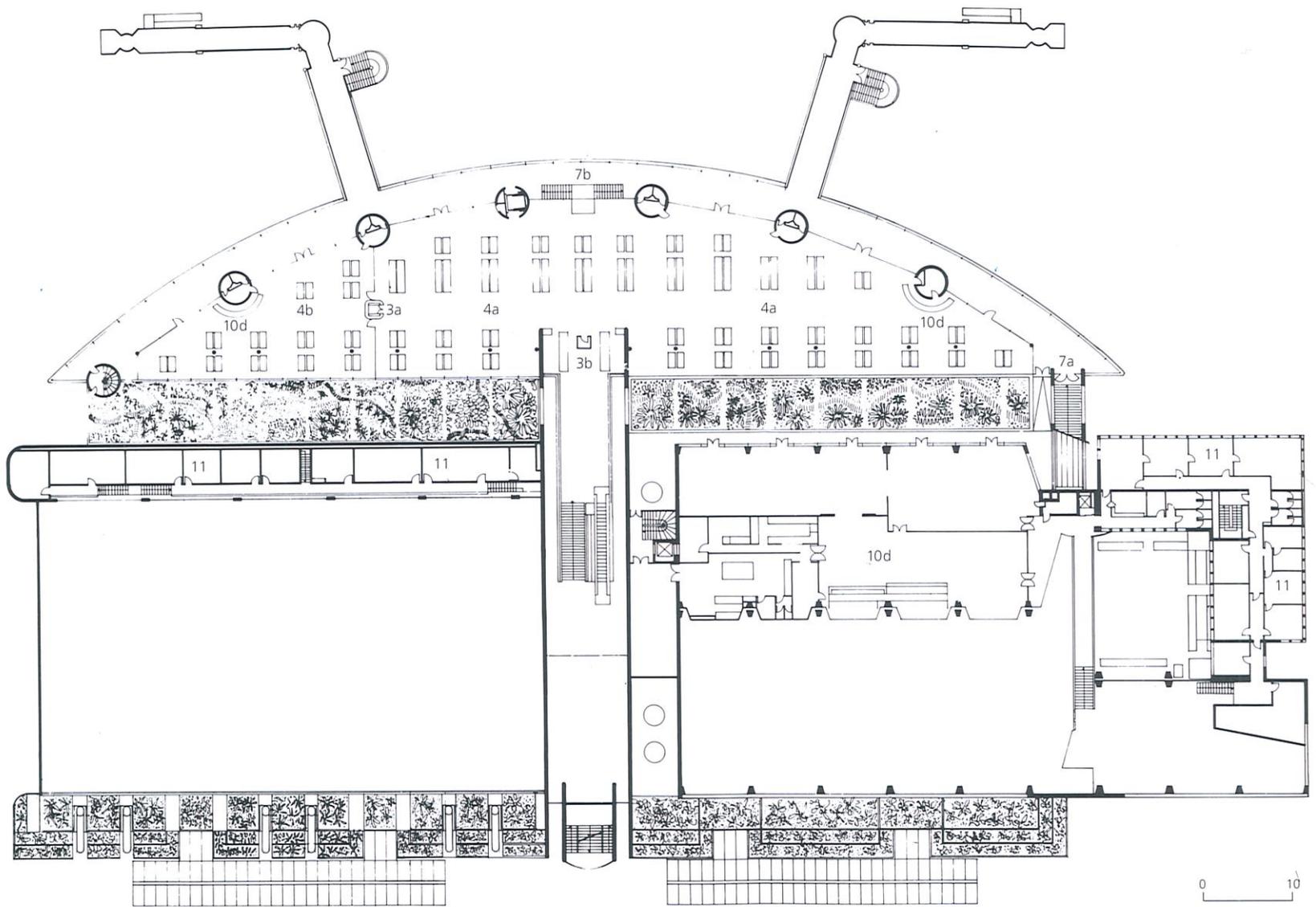


Galerie d'arrivée, côté piste.

Grâce à la transparence et à la légèreté des façades, les passagers attendent dans un jardin de bambous.







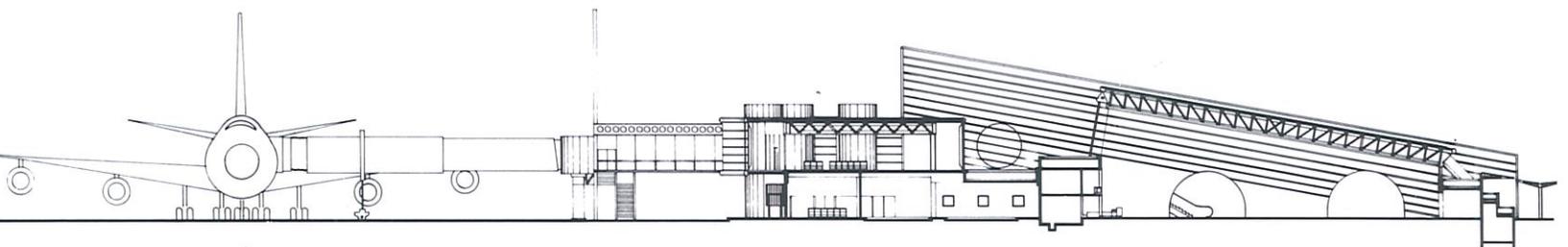
Page de gauche, en haut
Plan du rez-de-chaussée.
 Ci-dessus
Plan de l'étage.

Légende des plans

- | | |
|--|---|
| 1. Hall public | 4b. Attente embarquement « international » |
| 2a. Enregistrement - départs « domestique » | 7a. Arrivées « domestique » |
| 2b. Enregistrement - départs « international » | 7b. Arrivées « international » |
| 3a. Contrôle émigration | 8a. Livraison des bagages « domestique » |
| 3b. Contrôle sûreté | 8b. Livraison des bagages « international » |
| 3c. Contrôle immigration | 10a. Commerces |
| 3d. Contrôle douanier | 10b. Information |
| 4a. Attente embarquement « domestique » | 10d. Restauration |
| | 11. Bureaux administratifs |

Coupe transversale.

0 10



Façade Sud.

